

Compte rendu

À l'attention du Parti de base du district de Tram Kak (ត្រាំកាក), très respecté,
à titre d'information,

Le 18 juillet 1977, il y a eu un habitant nouveau qui s'appelait KHIEU Chhén (ខៀវ ឆេន) qui a été l'objet d'un conflit, sur le chantier des champs potagers. À savoir qu'il passait son temps à voler du maïs, à voler des concombres, à voler toutes sortes de choses. Il se comportait de façon libertine, à sa seule guise, totalement. Le chef de l'unité l'a rééduqué quatre fois de suite, mais il n'a rien voulu entendre.

Il a passé son temps à se vanter et à dire qu'il n'avait besoin de personne pour le rééduquer. Quand il était à Phnom Penh (ភ្នំពេញ), il gagnait sa vie en volant les gens à main armée. Il était un grand bandit dans la ville de Phnom Penh. Il passait son temps à voler les gens à main armée. Il possédait même une voiture. Il est allé voler à main armée jusqu'au Vietnam même. Il n'avait pas besoin qu'on le rééduque. Il a dit que, pour sa part, il ne mangeait pas uniquement du mets liquide aux liserons d'eau, comme dans la coopérative. Il mangeait bien, il mangeait ce qu'il avait envie de manger, à son gré. Il a avoué que, quand il était dans la 106, il possédait même un pistolet.

C'est pour cette raison que je prie l'*Angkar* de réceptionner cette espèce de Chhén en question, pour de plus amples interrogatoires. Je le confie donc à l'*Angkar*. C'est à elle de décider, nous n'avons pas réussi à le rééduquer.

Fait le 19 juillet 1977

Chorm (ចំ)



À l'attention du camarade *Pou Ann* (អ័ណ្ណ), très respecté,

Morn (ម៉័ន) était un militaire, de grade sous-licutenant. Je vais vous l'envoyer ce soir. J'ai déjà rendu compte à ce sujet à l'*Angkar*. Et l'*Angkar* a décidé de l'envoyer au centre de rééducation.

Les activités de ce Morn en question consistaient à commettre des actes de corruption avec la demoiselle Nang (ណាង). Il a incité la demoiselle Nang à aller et à venir, et à sortir de l'unité des jeunes filles. Et il lui interdisait de rester dans l'unité des jeunes filles. Concernant la jeune fille Nang, j'ai déjà rendu compte à l'*Angkar*. Et l'*Angkar* a pris sa décision et m'a ordonné d'envoyer cette jeune femme au centre de rééducation, à Ang Roka (អង្គរកា). Je l'ai donc envoyée, là-bas.

C'est pour cette raison que je vous prie, camarade, de réceptionner ce Morn en question et de l'interroger, dans le sens du compte rendu mentionné plus haut.

Fait à Srè Ronaung (ស្រែរនោង)

Le 7 juillet 1977

Khun (ហ្ន័ន)

* * *